

## Economie | Soutien aux TPE dans la Vienne : la région Nouvelle-Aquitaine dans le tempo



Le vice-président de la région Nouvelle-Aquitaine, en charge de l'Économie territoriale, de l'Économie sociale et solidaire et de l'Intelligence économique, Philippe Nauche, était en déplacement à Châtelleraut ce mardi 9 octobre pour rendre visite à deux entreprises bénéficiant du dispositif « Entreprendre, la région à vos côtés ». Celui-ci propose d'accompagner, la création, la transmission-reprise, ou encore le développement des entreprises. Rencontre avec les créateurs de l'entreprise Vinyls Records Makers qui se sont lancés dans la production de 33 et 45 tours depuis cet été. Une idée originale qui a séduit la région mais aussi la pépinière d'entreprises du Grand Châtelleraut René-Monory qui les héberge et les accompagne dans leur lancement.

Fabriquer des vinyles le pari fou de deux copains musiciens, organisateurs de concert : des habitants de la planète "Musique". Sylvain Bodet et Antoine Bastien ont créé leur entreprise en 2017. « On s'est rencontrés dans le milieu musical de Poitiers », précisent-ils. L'idée a germé dans leur tête deux ans plus tôt. Elle part d'un constat. « Les vinyles n'ont jamais vraiment disparu. Il y a toujours eu une consommation de la part des labels de musique indépendants notamment. Mais ils venaient le plus souvent de République Tchèque et très rarement de France. » Ils se sont lancés dans l'aventure. « On avait entendu dire que le pressage de vinyle connaissait des délais effarants, la qualité du disque n'était pas forcément là donc on a voulu en fabriquer », confie Sylvain. Ils ont potassé sur Internet pour trouver la meilleure méthode de fabrication du vinyle. « On a également trouvé des informations via une société allemande qui relançait les machines à presser. », poursuit Antoine.

### Des concerts aux disques vinyles

Pour débiter, ils ont investi toutes leurs économies : 250 000 euros au total et les voilà partis à l'aventure. Heureusement, ils ont bénéficié de l'aide de la Région pour la création d'entreprise. Ils ont dû patienter jusqu'en juillet dernier pour débiter leur production. Aujourd'hui, leur carnet de commandes se remplit peu à peu. Il faut compter six semaines entre la commande et la livraison. « On démarre juste » rappellent-ils. Un démarrage récent car ils ont rencontré quelques soucis. De quoi les décourager, mais les deux amis ont tenu bon. « On a reçu notre machine pour faire des vinyles avec huit mois de retard », poursuivent-ils. Difficile de commencer sans. Désormais leur processus de production semble rôdé. La matière première, (du polychlorure de vinyle, des granulés de plastique qui leur permet de faire la patte du futur disque), vient de Hollande. Elle est mélangée, chauffée, avant d'être pressée. Il y a très peu de perte ; pour un vinyle de 140 grammes il faut compter 150 grammes de matière première. Ils espèrent atteindre les 500 vinyles par jour avec pour objectif d'en produire plus du double.

## Le coup de pouce de la Région

Philippe Nauche, vice-président de la Nouvelle-Aquitaine semblait très intéressé par la démarche des deux jeunes créateurs de l'entreprise de vinyles : il a posé de nombreuses questions en se rappelant de quelques vinyles qu'il écoute encore aujourd'hui. « Ici on a aidé dans la phase initiale d'achat de matériel », explique le vice-président. Sur les 250 000 euros d'investissement, la région a participé à un quart du financement soit une enveloppe de 52 000 euros. « Ce n'est pas négligeable. » sourient Antoine et Sylvain, qui sans ce coup de pouce n'auraient pas vraiment pu se développer aussi vite. « Les sociétés comme celles-là ont besoin de passer un cap, la première année. Je crois que nous nous devons de susciter des vocations pour accompagner les personnes à entreprendre en Nouvelle-Aquitaine », explique Philippe Nauche.

Un peu plus tôt, il avait visité La Mélusine, une entreprise qui confectionne des pâtisseries et des chocolats fins. Elle a été reprise en 2017 par un gérant qui y avait effectué son apprentissage 16 ans plus tôt. La Région a soutenu cette reprise en 2018 à hauteur de 8 000 euros via le nouveau dispositif régional d'accompagnement « Entreprendre, la Région à vos côtés ». La Nouvelle-Aquitaine consacre 6 millions d'euros par an au financement de ce dispositif. En 2018, les aides régionales accordées aux TPE dans la Vienne atteignent les 361 336 euros pour 52 dossiers ; pour la Transmission/reprise 163 704 euros pour 21 dossiers ; pour le développement 235 195 euros pour 24 dossiers. Des aides qui comptent, quand on veut se lancer et réaliser ses projets entrepreneuriaux.

Julien Privat

*Crédit Photo : [Aqui.fr](http://Aqui.fr)*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 12/10/2018*

*[Url de cet article](#)*